A Marseille, le 11 mars 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'APF et le collectif "Ni pauvre, ni soumis 13"
lance une votation citoyenne à partir du 13 février 2010

ET SI TOUT LE MONDE VOTAIT ?
Pour la création d'un revenu minimum d'existence
et le respect de la loi du 11 février 2005

2010 sonne la mi-échéance de la loi du 11 février 2005. Le constat est amer et révoltant. En effet, les principes fondateurs et l'esprit même de cette loi sont progressivement remis en cause : accessibilité, ressources, santé, emploi, éducation, droit à compensation.

Dans le même temps : cadeaux aux lobbies, prime à l'immobilisme, désengagement de l'état, précarité accrue et régressions sociales généralisées sont de mise.

Nous demandons que soit mise en oeuvre une réelle politique d'impulsion sociale en rupture avec les orientations actuelles et le respect des engagements pris en 2005.

Pour cela, nous en appelons à la mobilisation et au soutien de la population.

Votez pour défendre et exiger le respect des droits
des personnes handicapées et l'application de la loi de 2005

Pour voter :

- *Rendez-vous sur les stands de l'APF du 13 au 24 mars 2010 (liste jointe en annexe)*
- *Le 27 mars de 10h à 17h sur le Vieux Port avec le rassemblement "Ni pauvre, ni soumis"*
- *Par courrier en renvoyant le bulletin de vote par mail à : npns13votation@gmail.com*

Pour tout savoir sur « Ni pauvre, ni soumis » :
www.nipauvrenisoumis.org / http://apf13.free.fr/blog

Contact presse :
Mireille FOUQUEAU, Directrice - Tél : 04 91 29 97 60 / 06 62 30 05 35